



ÉTATS FINANCIERS INTERMÉDIAIRES
(non audité)

Harvest Banks & Buildings Income Fund

30 juin 2021



Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE LA SITUATION FINANCIÈRE			
(non audité)			
Au	30 juin		31 décembre
	2021		2020
Actif			
Actif courant			
Placements	7 058 357	\$	6 364 795
Trésorerie	159 650		55 389
Dividendes et intérêts à recevoir	13 240		17 039
Souscriptions à recevoir	-		1 000
Montant à recevoir sur la vente de placements	-		71 517
	7 231 247		6 509 740
Passif			
Passif courant			
Rachats à payer	1 202		9 650
Distributions à payer (note 4)	38 059		14 251
	39 261		23 901
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	7 191 986	\$	6 485 839
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			
Série R	2 985 588	\$	2 612 821
Série A	2 880 754		2 716 729
Série F	941 791		818 357
Série D	383 853		337 932
Nombre de parts rachetables en circulation (note 4)			
Série R	217 642		219 148
Série A	235 170		253 027
Série F	63 917		64 184
Série D	26 765		27 170
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part			
Série R	13,72	\$	11,92
Série A	12,25		10,74
Série F	14,73		12,75
Série D	14,34		12,44

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DU RÉSULTAT GLOBAL		
(non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Revenu		
Gain (perte) net sur les placements		
Dividendes	69 090 \$	115 945 \$
Intérêts à distribuer	38 534	20 799
Gain (perte) net réalisé à la vente de placements	46 123	62 195
Gain (perte) de change net réalisé	(1 763)	3 434
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements	1 188 214	(1 446 198)
Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change	133	(150)
Gain (perte) net sur les placements	1 340 331	(1 243 975)
Revenu total (montant net)	1 340 331 \$	(1 243 975) \$
Charges (note 5)		
Frais de gestion	38 443 \$	44 907 \$
Frais de service	26 670	29 197
Retenues d'impôts	2 824	4 288
Coûts de l'information aux porteurs de parts	22 008	16 316
Honoraires d'audit	12 584	12 424
Honoraires des agents des transferts	22 842	21 336
Droits de garde et frais bancaires	14 739	14 588
Frais du comité d'examen indépendant	192	294
Droits de dépôt	21 919	20 872
Frais juridiques	4 627	9 132
Coûts de transactions (note 8)	2 107	1 555
Total des charges	168 955	174 909
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 171 376 \$	(1 418 884) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série R	482 112 \$	(572 602) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série A	471 290	(623 450)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série F	154 759	(156 190)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables – série D	63 215	(66 642)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série R (note 4)	2,22 \$	(2,33) \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série A (note 4)	1,95	(2,19)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série F (note 4)	2,41	(2,39)
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part – série D (note 4)	2,34	(3,03)

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES TOUTES LES SÉRIES (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	6 485 839 \$	8 548 907 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 171 376 \$	(1 418 884) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	37 111	70 542
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	122 468	168 729
Rachat de parts rachetables	(394 736)	(721 308)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(235 157) \$	(482 037) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	-	(257 339)
Remboursement de capital	(230 072)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(230 072) \$	(257 339) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	7 191 986 \$	6 390 647 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE R (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 612 821 \$	3 495 465 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	482 112 \$	(572 602) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	13 500	-
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	53 929	73 169
Rachat de parts rachetables	(74 437)	(290 222)
Transfert de parts rachetables	(11 157)	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	(18 165) \$	(217 053) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	-	(102 401)
Remboursement de capital	(91 180)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(91 180) \$	(102 401) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 985 588 \$	2 603 409 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE A (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	2 716 729 \$	3 721 136 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	471 290 \$	(623 450) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	1 100	1 599
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	50 412	74 264
Rachat de parts rachetables	(258 079)	(302 123)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(206 567) \$	(226 260) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	-	(118 519)
Remboursement de capital	(100 698)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(100 698) \$	(118 519) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	2 880 754 \$	2 752 907 \$

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE F (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	818 357 \$	963 301 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	154 759 \$	(156 190) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	2 500	21 300
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	11 784	14 092
Rachat de parts rachetables	(29 844)	(42 377)
Transfert de parts rachetables	11 157	-
Opérations sur parts rachetables, montant net	(4 403) \$	(6 985) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	-	(27 399)
Remboursement de capital	(26 922)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(26 922) \$	(27 399) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	941 791 \$	772 727 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

ÉTATS DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET ATTRIBUABLE AUX PORTEURS DE PARTS RACHETABLES SÉRIE D (non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à l'ouverture de la période	337 932 \$	369 005 \$
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	63 215 \$	(66 642) \$
Opérations sur parts rachetables		
Produit de l'émission de parts rachetables	20 011	47 643
Réinvestissement des distributions aux porteurs de parts rachetables	6 343	7 204
Rachat de parts rachetables	(32 376)	(86 586)
Opérations sur parts rachetables, montant net	(6 022) \$	(31 739) \$
Distributions aux porteurs de parts rachetables		
Revenu net de placement	-	(9 020)
Remboursement de capital	(11 272)	-
Total des distributions aux porteurs de parts rachetables	(11 272) \$	(9 020) \$
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période	383 853 \$	261 604 \$

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

TABLEAUX DES FLUX DE TRÉSORERIE		
(non audité)		
Pour la période close le 30 juin	2021	2020
Activités d'exploitation		
Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables	1 171 376 \$	(1 418 884) \$
Ajouter (déduire) les éléments sans incidence sur la trésorerie		
(Gain) perte de change sur la trésorerie	45	(189)
(Gain) réalisé à la vente de placements	(46 123)	(62 195)
Variation de la (plus-value) moins-value latente des placements	(1 188 214)	1 446 198
Variation de la (plus-value) moins-value latente sur les opérations de change	(133)	150
Produit de la vente de placements	915 220	803 061
Achats de placements	(302 928)	22 606
Variation nette de l'actif et du passif hors trésorerie	3 932	4 427
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités d'exploitation	553 175 \$	795 174 \$
Activités de financement		
Produit de l'émission de parts rachetables	38 111	71 542
Rachat de parts rachetables	(403 184)	(698 956)
Distributions versées aux porteurs de parts rachetables (déduction faite des réinvestissements)	(83 796)	(89 854)
Entrées (sorties) de trésorerie nettes liées aux activités de financement	(448 869) \$	(717 268) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie au cours de la période	104 306	77 906
(Gain) perte de change sur la trésorerie	(45)	189
Trésorerie à l'ouverture de la période	55 389	69 816
Trésorerie à la clôture de la période	159 650 \$	147 911 \$
Informations supplémentaires sur les flux de trésorerie		
Intérêts reçus durant la période*	38 534 \$	20 799 \$
Dividendes reçus, nets des retenues d'impôt*	66 621	116 234

* Inclus dans les activités d'exploitation

Les notes annexes font partie intégrante des présents états financiers.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

INVENTAIRE DU PORTEFEUILLE (non audité)

Au 30 juin 2021

Nombre d'actions	Titre	Coût moyen (\$)	Juste valeur (\$)	% de l'actif net
ACTIONS				
Finance				
6 100	Bank of America Corporation	49 795	311 763	4,3
3 800	Banque de Montréal	248 001	482 828	6,7
3 400	Banque Canadienne Impériale de Commerce	382 322	479 774	6,7
1 600	JPMorgan Chase & Co.	57 778	308 492	4,3
18 800	Société Financière Manuvie	413 788	458 720	6,4
3 000	Morgan Stanley	167 429	340 977	4,7
3 900	Banque Royale du Canada	205 420	489 801	6,8
7 400	Financière Sun Life inc.	187 621	473 008	6,6
6 000	La Banque de Nouvelle-Écosse	335 009	483 720	6,7
5 600	La Banque Toronto-Dominion	207 678	486 472	6,8
19 900	Timbercreek Financial Corp.	201 031	189 846	2,6
		2 455 872	4 505 401	62,6
Immobilier				
1 200	Alexandria Real Estate Equities, Inc.	181 680	270 639	3,8
7 800	Allied Properties Real Estate Investment Trust	263 631	351 390	4,9
22 100	Fiducie de placement immobilier Propriétés de Choix	322 362	315 809	4,4
1 450	Digital Realty Trust, Inc.	213 526	270 440	3,7
21 700	InterRent Real Estate Investment Trust	241 234	365 862	5,1
17 000	Killam Apartment Real Estate Investment Trust	155 070	344 590	4,8
2 100	Prologis, Inc.	171 473	311 156	4,3
11 000	SmartCentres Real Estate Investment Trust	284 652	323 070	4,5
		1 833 628	2 552 956	35,5
Total des placements		4 289 500	7 058 357	98,1
Autres actifs, moins les passifs			133 629	1,9
Actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables			7 191 986	100,0

Harvest Banks & Buildings Income Fund

NOTES ANNEXES

(non audité)

30 juin 2021

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Le fonds Harvest Banks & Buildings Income Fund (le « Fonds ») est une fiducie d'investissement constituée selon les lois de la province d'Ontario aux termes d'une déclaration de fiducie datée du 25 septembre 2009 (date de création), dans sa version modifiée et mise à jour. Il n'y a pas eu d'activité importante au sein du Fonds entre la date de création et la date de lancement, le 23 octobre 2009. Le siège social du Fonds est situé au 610 Chartwell Road, Oakville (Ontario) L6J 4A5.

Le Fonds a été converti en fonds commun de placement à capital variable le 18 octobre 2011 (la « date de la conversion »). À la date de conversion, les parts sont devenues rachetables quotidiennement à leur valeur liquidative et le Fonds a été assujéti au *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*.

Les objectifs de placement du Fonds consistent à offrir aux porteurs de parts des distributions mensuelles et à optimiser le rendement total. Dans le cadre de sa stratégie de placement, le Fonds investit dans un portefeuille géré activement, composé principalement de titres des secteurs des banques, des autres services financiers et de l'immobilier.

Le Fonds offre des parts des séries R, A, F et D, par l'intermédiaire de courtiers inscrits uniquement. Chaque part détenue par des porteurs en date du 18 octobre 2011 a été convertie en une part de série R à la date de conversion. Seuls les porteurs existants peuvent acquérir de nouvelles parts de série R, avec option de frais d'acquisition initiaux. Les parts de série A ont été créées le 18 octobre 2011, et lancées le 22 octobre 2011. Elles sont offertes à tous les investisseurs, avec une option de frais d'acquisition initiaux et des frais de service supérieurs à ceux des parts de série R. Les parts de série F ont été créées le 18 octobre 2011, et lancées le 27 octobre 2011. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux et aucuns frais de service, et sont habituellement offertes uniquement aux investisseurs titulaires d'un compte sur honoraires auprès d'un courtier. Les parts de série D ont été créées le 20 juin 2014, et lancées le 9 juillet 2014. Elles ne comportent aucuns frais d'acquisition initiaux, leurs frais de service sont inférieurs à ceux des parts des séries R et A et elles sont offertes à tous les investisseurs.

2. RÈGLES COMPTABLES

Les présents états financiers intermédiaires ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS) applicables à la préparation d'états financiers intermédiaires, notamment la norme IAS 34 *Information financière intermédiaire*. La publication de ces états financiers intermédiaires a été autorisée par Harvest Portfolios Group Inc. (le « gestionnaire ») le 17 août 2021.

3. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Instruments financiers

Le Fonds comptabilise les instruments financiers à la juste valeur lors de leur comptabilisation initiale, majorée des coûts de transactions pour les instruments financiers qui ne sont pas évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN). Les coûts de transactions des actifs et des passifs financiers à la JVRN sont passés en charges au moment où ils sont engagés. Les achats ou ventes normalisés d'actifs financiers sont comptabilisés à la date de transaction. Les placements et actifs et passifs dérivés du Fonds sont évalués à la JVRN, conformément à son modèle économique. L'obligation du Fonds au titre de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables est présentée au montant du rachat, qui correspond approximativement à la juste valeur. Tous les autres actifs et passifs financiers sont évalués au coût amorti. Selon cette méthode, les actifs et passifs financiers reflètent le montant à recevoir ou à payer. La valeur comptable des autres actifs et passifs financiers évalués au coût amorti se rapproche de leur juste valeur en raison de leur échéance à court terme. Les méthodes comptables du Fonds pour l'évaluation de la juste valeur des placements et des instruments dérivés sont identiques à celles utilisées pour évaluer la valeur liquidative aux fins de transactions avec les porteurs de parts. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, il n'y avait aucune différence entre la valeur liquidative par titre du Fonds et son actif net par titre calculé selon IFRS 9.

Juste valeur des placements

Les placements négociés sur un marché actif sont évalués aux cours de clôture publiés par les bourses reconnues ou par des courtiers en valeurs mobilières reconnus, le jour de l'évaluation. Le Fonds utilise le dernier cours qui s'inscrit dans l'écart acheteur-vendeur. Lorsque le dernier cours ne s'inscrit pas dans l'écart acheteur-vendeur, le gestionnaire détermine le point de l'écart acheteur-vendeur qui est le plus représentatif de la juste valeur compte tenu des faits et circonstances en cause. Les placements détenus sont représentés par des actions.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

Les placements qui ne sont pas négociés sur un marché actif sont évalués au moyen de méthodes d'évaluation établies par le gestionnaire. La valeur d'un titre pour lequel, de l'avis du gestionnaire, aucun cours ne peut être obtenu rapidement sera sa juste valeur telle qu'elle sera déterminée par le gestionnaire. La juste valeur de certains titres est établie au moyen de techniques d'évaluation fondées en partie sur des hypothèses qui ne sont pas étayées par des données de marché observables. Ces méthodes et procédures peuvent notamment inclure des comparaisons avec des titres comparables ou similaires, l'obtention de données d'évaluation auprès d'émetteurs ou d'autres données analytiques relatives au placement et l'utilisation d'autres indicateurs disponibles. Ces valeurs sont analysées indépendamment à l'interne pour veiller à ce qu'elles soient raisonnables. Toutefois, en raison de l'incertitude inhérente à l'évaluation, la juste valeur estimative des titres peut être considérablement différente de la valeur qui serait utilisée s'il existait un marché immédiat pour ces titres. La perception concernant le risque de crédit de l'émetteur, la prévisibilité des flux de trésorerie et le terme à courir ont une incidence sur la juste valeur de ces titres.

Classement des parts rachetables

Selon IAS 32 *Instruments financiers : Présentation* des IFRS, les actions ou les parts d'une entité qui comportent une obligation contractuelle pour l'émetteur de les racheter ou de les rembourser contre de la trésorerie ou un autre actif financier doivent être classées comme des passifs financiers, sauf si certaines conditions sont respectées. Le Fonds a émis plusieurs catégories de parts ayant le même rang, mais différents barèmes de frais applicables (note 5). En conséquence, les parts n'ont pas toutes les mêmes caractéristiques et sont présentées dans les passifs financiers, puisqu'elles ne répondent pas aux critères qui permettraient de les classer dans les capitaux propres.

Trésorerie

La trésorerie est constituée de dépôts en espèces et de découverts bancaires, s'il y a lieu.

Opérations de placement et constatation des revenus

Les intérêts à distribuer présentés dans l'état du résultat global correspondent aux paiements d'intérêts reçus par le Fonds et sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'engagement. Le gain (perte) net réalisé sur les placements et la variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements sont calculés selon la méthode du coût moyen. Les revenus de dividendes sont comptabilisés à la date ex-dividende. Le coût des placements est déterminé selon la méthode du coût moyen.

Les distributions provenant des fiducies de revenu sont comptabilisées à titre de revenus, de gains en capital ou de remboursement de capital, selon les renseignements dont dispose le gestionnaire. Étant donné la nature de ces placements, la répartition réelle dans une catégorie ou une autre peut être différente. Les distributions des fiducies de placement qui sont traitées comme un remboursement de capital réduisent le coût moyen de la fiducie de placement sous-jacente.

Répartition des revenus et charges et des gains et pertes en capital réalisés et latents

Les frais de gestion et de service directement attribuables à une série sont imputés à cette série. Les charges d'exploitation, les revenus ainsi que les gains et pertes en capital réalisés et latents communs aux séries du Fonds sont habituellement répartis proportionnellement entre les séries en fonction de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables qui leur revient.

Conversion des devises

Les souscriptions et rachats du Fonds sont libellés en dollars canadiens, monnaie fonctionnelle et monnaie de présentation du Fonds. Les achats et ventes de placements libellés en devises et les dividendes et revenus d'intérêts libellés en devises sont convertis en dollars canadiens au taux de change en vigueur à la date des opérations. Les gains (pertes) de change réalisés et latents sur les placements sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) net réalisé à la vente de placements » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente des placements ». Les gains (pertes) de change réalisés ou latents sur les actifs et les passifs, à l'exception des placements libellés en devises, sont inclus dans l'état du résultat global, aux postes « Gain (perte) de change net réalisé » et « Variation nette de la plus-value (moins-value) latente sur les opérations de change ». Les actifs et les passifs libellés en devises figurant dans l'état de la situation financière sont convertis en dollars canadiens à la date de clôture.

Évaluation des parts rachetables

La valeur liquidative par part de chaque série est déterminée à la clôture de chaque séance de la Bourse de Toronto. La valeur liquidative de chaque série du Fonds est égale à la part des actifs communs du Fonds attribuable à cette série, déduction faite de la part des passifs communs qui lui est attribuable et des passifs qui lui sont propres. Les charges directement attribuables à une série sont imputées à celle-ci. Les autres revenus et charges sont répartis proportionnellement entre les séries en fonction de leur valeur liquidative respective.

Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part

Le poste « Augmentation (diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables, par part » de l'état du résultat global représente l'augmentation (la diminution) de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables attribuée à chaque série, divisée par le nombre moyen pondéré de parts en circulation de la série pendant la période.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

Estimations comptables et jugements critiques

Lorsqu'elle prépare les états financiers, la direction doit faire appel à son jugement pour appliquer les méthodes comptables et établir des estimations et des hypothèses sur l'avenir. Les paragraphes suivants présentent une analyse des jugements et estimations comptables les plus importants établis par le Fonds aux fins de la préparation des états financiers :

- a) Évaluation de la juste valeur des instruments dérivés et des titres non cotés sur un marché actif
Le Fonds peut détenir des instruments financiers qui ne sont pas cotés sur des marchés actifs, notamment des instruments dérivés. La juste valeur de ces instruments est déterminée au moyen de techniques d'évaluation et peut être établie en ayant recours à des sources réputées en matière d'évaluation des cours (par exemple, des services d'établissement des prix) ou à des indications de cours fournies par les teneurs de marchés. Les cours obtenus par l'intermédiaire de ces sources peuvent constituer des indications, sans être contraignants ou exécutoires. Voir la note 6 pour de plus amples renseignements sur l'évaluation de la juste valeur des instruments financiers du Fonds.

- b) Classement et évaluation des placements et des instruments dérivés selon IFRS 9

Le classement et l'évaluation des instruments financiers détenus par le Fonds exigent du gestionnaire qu'il exerce un jugement important concernant le modèle économique selon lequel le portefeuille est géré. Aux fins de l'application d'IFRS 9, le gestionnaire a déterminé que le Fonds a adopté un modèle économique selon lequel le portefeuille est géré et sa performance est évaluée d'après la méthode de la juste valeur.

4. PARTS RACHETABLES

Le Fonds est autorisé à émettre un nombre illimité de parts cessibles et de séries. Les parts du Fonds sont offertes de façon continue et peuvent être achetées ou rachetées à n'importe quelle date d'évaluation, à la valeur liquidative par part de la série concernée. La valeur liquidative par part d'une série, déterminée aux fins de souscription ou de rachat, est obtenue en divisant la valeur liquidative du Fonds attribuable à la série (soit la juste valeur totale des actifs attribuables à la série, moins les passifs attribuables à cette série) par le nombre total de parts de la série du Fonds en circulation à ce moment.

Les parts suivantes ont été émises ou rachetées pendant la période.

	Parts en circulation			
	Série R	Série A	Série F	Série D
Total en circulation au 1^{er} janvier 2020	252 521	293 483	65 664	25 673
Parts rachetables émises	–	154	1 756	4 162
Parts rachetables émises au réinvestissement	6 241	6 944	1 134	591
Parts rachetables rachetées	(24 944)	(28 423)	(3 358)	(7 849)
Total en circulation au 30 juin 2020	233 818	272 158	65 196	22 577
Total en circulation au 1^{er} janvier 2021	219 148	253 027	64 184	27 170
Parts rachetables émises	993	97	198	1 522
Parts rachetables émises au réinvestissement	4 178	4 358	852	471
Parts rachetables rachetées	(5 772)	(22 312)	(2 163)	(2 398)
Parts rachetables transférées entre séries	(905)	–	846	–
Total en circulation au 30 juin 2021	217 642	235 170	63 917	26 765

Le nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période close le 30 juin 2021 s'est élevé à 217 602 pour la série R (245 864 en 2020), à 241 152 pour la série A (284 784 en 2020), à 64 204 pour la série F (65 253 en 2020) et à 26 984 pour la série D (22 009 en 2020).

Distributions

Les distributions mensuelles sont déclarées et versées aux porteurs de parts inscrits à la date d'évaluation précédant la fin du mois et sont automatiquement réinvesties, à la valeur liquidative, dans des parts supplémentaires du Fonds, à moins que le porteur de parts n'en demande le versement en trésorerie. Le total des distributions s'est élevé à 230 723 \$ pour la période close le 30 juin 2021 (257 339 \$ en 2020).

Harvest Banks & Buildings Income Fund

5. OPÉRATIONS AVEC DES PARTIES LIÉES ET AUTRES CHARGES

Frais de gestion et de service

Il incombe au gestionnaire de gérer l'ensemble des activités du Fonds, ainsi que de mettre à sa disposition du personnel de direction clé. Le gestionnaire reçoit, pour chaque série de parts, des frais de gestion annuels (taxes en sus) calculés sur la valeur liquidative quotidienne moyenne du Fonds attribuable à cette série (les « frais de gestion »).

Les courtiers peuvent recevoir du gestionnaire des frais de service en lien avec les parts des séries A, D et R pour les services permanents qu'ils fournissent aux investisseurs, y compris les conseils en placement et la mise à disposition de relevés de compte et de bulletins. En général, les frais de service et les taxes applicables sont payables chaque mois à terme échu, et sont fonction de l'actif total investi dans chaque série de parts du Fonds par l'ensemble des clients du courtier au cours du mois. Le gestionnaire peut modifier ou annuler les frais de service en tout temps.

Les frais varient selon les séries de parts du Fonds, comme il est indiqué dans le tableau ci-dessous :

Série du Fonds	Frais de gestion annuels	Frais de service du courtier	Total des frais
R	1,10 %	0,40 %	1,50 %
A	1,10 %	1,25 %	2,35 %
F	1,10 %	0,00 %	1,10 %
D	1,10 %	0,25 %	1,35 %

Charges d'exploitation

Le Fonds est responsable des charges d'exploitation liées à la conduite de ses activités, notamment les droits de garde, les intérêts, les taxes, les frais juridiques, les honoraires d'audit, les honoraires des agents des transferts pour les services liés à l'émission et au rachat de parts, les frais de préparation des rapports financiers et autres, les frais et charges liés au comité d'examen indépendant (CEI), dont les dépenses des membres du CEI, et les frais liés à la conformité avec les lois, les règlements et les politiques en vigueur. Le gestionnaire paie ces charges au nom du Fonds, à l'exception de certaines d'entre elles (comme les intérêts), et reçoit ensuite un remboursement.

Autres charges

Le Fonds rembourse au gestionnaire tous les frais et les charges raisonnables et tous les passifs engagés aux fins de la prestation de services pour le compte du Fonds dans le cadre de ses obligations aux termes des présentes. Ces frais et charges comprennent notamment : les frais d'impression et d'envoi des rapports aux porteurs de parts ainsi que d'autres communications, un montant raisonnable pour les salaires et les avantages sociaux et d'autres frais d'administration engagés dans le cadre de l'offre continue des actions du Fonds et d'autres obligations. Ces frais sont répartis de façon raisonnable par le gestionnaire entre tous les fonds de Harvest Portfolios Group Inc. et les séries de chaque fonds concerné. Ils se sont élevés à 18 271 \$ pour la période close le 30 juin 2021 (14 405 \$ en 2020) et sont inclus dans les coûts de l'information aux porteurs de parts qui figurent dans l'état du résultat global.

Renoncations et absorptions

Le gestionnaire peut, à sa discrétion, renoncer aux frais de gestion ou les absorber. Aucuns frais de gestion n'ont été absorbés ou n'ont fait l'objet d'une renonciation au cours des périodes closes les 30 juin 2021 ou 2020.

6. GESTION DU RISQUE FINANCIER

Les activités de placement du Fonds l'exposent à divers risques financiers : le risque de crédit, le risque de liquidité et le risque de marché (qui inclut le risque de taux d'intérêt, l'autre risque de prix et le risque de change). Le gestionnaire cherche à minimiser ces risques en employant des gestionnaires de portefeuille expérimentés qui gèrent quotidiennement les placements du Fonds en fonction des événements qui se produisent sur le marché et des objectifs de placement. Pour aider à gérer ces risques, le gestionnaire maintient également une structure de gouvernance qui surveille les activités de placement du Fonds et s'assure qu'elles sont conformes à la stratégie établie par celui-ci et à la réglementation sur les valeurs mobilières.

Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché. La situation du marché des actions peut avoir une incidence plus marquée sur la valeur des titres en portefeuille du Fonds que le rendement individuel de chaque société. La conjoncture économique et financière générale a une influence sur l'évolution du marché. Des facteurs politiques, sociaux et environnementaux peuvent aussi avoir un effet sur la valeur des titres. La propagation du coronavirus (COVID-19) a causé de la volatilité sur les marchés financiers et un ralentissement de l'activité économique à l'échelle mondiale. La progression des variants prolonge l'incertitude concernant les répercussions de la pandémie et la vigueur de la reprise économique. Bien que les marchés des

Harvest Banks & Buildings Income Fund

capitaux aient enregistré de solides performances au cours de la dernière année, cette incertitude pourrait avoir des effets négatifs persistants sur la performance des placements du Fonds. En cas de nouvelle vague de COVID-19, la persistance de la contamination et les restrictions qui s'ensuivraient pourraient continuer de nuire à l'économie sur une longue période, ce qui plomberait les résultats futurs du Fonds.

Au 30 juin 2021, 98,1 % de l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds (98,1 % au 31 décembre 2020) se négociait sur des marchés boursiers. Si le cours des actions avait augmenté ou diminué de 5 % sur ces marchés, tous les autres facteurs demeurant constants, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables à la clôture de la période aurait augmenté ou diminué d'environ 352 918 \$ (318 240 \$ au 31 décembre 2020).

Dans les faits, les résultats réels des opérations peuvent différer, et l'écart peut être important.

Risque de change

Le risque de change s'entend du risque que la valeur des placements libellés dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle du Fonds fluctue en raison de variations des taux de change. Lorsqu'un fonds achète un placement libellé en devises et que le taux de change entre le dollar canadien et la devise en question fluctue de façon défavorable, la valeur des placements du Fonds peut s'en trouver réduite.

Le tableau ci-dessous résume l'exposition du Fonds au risque de change. Les montants indiqués se fondent sur la valeur comptable des actifs nets monétaires et non monétaires (y compris les instruments dérivés et le principal (notionnel) des contrats de change à terme, le cas échéant).

Devise	Au 30 juin 2021		Au 31 décembre 2020	
	Exposition*	% de l'actif net	Exposition*	% de l'actif net
Dollar américain	1 817 807 \$	25,3	1 555 003 \$	24,0

* En dollars canadiens

Les expositions non monétaire et monétaire au risque de change s'élevaient respectivement à 1 813 467 \$ (1 551 961 \$ au 31 décembre 2020) et à 4 340 \$ (3 042 \$ au 31 décembre 2020).

Au 30 juin 2021, si la valeur du dollar canadien avait augmenté ou diminué de 5 % par rapport au dollar américain, toutes les autres variables demeurant constantes, l'actif net attribuable aux porteurs de parts rachetables du Fonds aurait respectivement diminué ou augmenté d'environ 90 890 \$ (77 750 \$ au 31 décembre 2020), ou 1,3 % (1,2 % au 31 décembre 2020). Dans les faits, les résultats réels peuvent différer de cette analyse de sensibilité, et l'écart peut être important.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt s'entend de la possibilité que des variations de taux d'intérêt aient une incidence sur les flux de trésorerie futurs ou sur la juste valeur future des instruments financiers. Un risque de taux d'intérêt existe lorsqu'un Fonds investit dans des instruments financiers portant intérêt. Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, le Fonds ne détenait aucune obligation ni aucun instrument du marché monétaire. En conséquence, son exposition au risque de taux d'intérêt n'était pas importante.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque qu'un fonds ne soit pas en mesure de faire face à ses engagements à temps ou à un prix raisonnable. Le Fonds est exposé aux rachats puisque les parts sont rachetables sur demande et que les porteurs de parts peuvent demander le rachat de leurs parts à chaque date d'évaluation. Pour conserver suffisamment de liquidités, le Fonds investit la majorité de son actif dans des titres activement négociés sur des marchés publics et pouvant être facilement vendus. Les parts sont rachetables sur demande, au gré du porteur. Toutefois, le gestionnaire ne s'attend pas à ce que l'échéance contractuelle soit représentative des flux de trésorerie réels, les détenteurs de ces instruments les conservant habituellement plus longtemps.

Au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020, tous les passifs financiers du Fonds avaient une échéance inférieure à trois mois.

Risque de crédit

Le risque de crédit s'entend de la possibilité qu'une contrepartie à un instrument financier ne respecte pas une obligation ou un engagement qu'elle a conclu avec le Fonds.

Toutes les transactions effectuées par le Fonds visant des titres cotés sont réglées ou payées à la livraison, en faisant appel à des courtiers approuvés. Le risque de défaut est considéré comme limité, car les titres vendus ne sont livrés que lorsque le courtier a reçu le paiement. Le paiement au titre d'un achat est effectué lorsque les titres ont été reçus par le courtier. La transaction échoue si l'une ou l'autre des parties manque à son obligation.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

Le Fonds ne détenait aucun titre de créance à revenu fixe au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. La juste valeur des titres d'emprunt tient compte de la solvabilité de l'émetteur. Ce risque est sensiblement atténué par les critères utilisés pour la sélection des titres de sociétés. Des analyses de solvabilité sont réalisées régulièrement pour tous les placements du Fonds et le niveau de risque est géré et réduit au minimum grâce à une diversification minutieuse des secteurs d'activité et des émetteurs.

Le risque de crédit maximum de ces placements correspond à leur juste valeur au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020.

Juste valeur des instruments financiers

Le Fonds classe les évaluations de la juste valeur selon une hiérarchie qui place au plus haut niveau les cours non ajustés publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (niveau 3). Les trois niveaux de la hiérarchie sont les suivants :

Niveau 1 : Cours (non ajustés) publiés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques et auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation;

Niveau 2 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif, autres que les cours inclus au niveau 1, qui sont observables directement (p. ex., les prix) ou indirectement (p. ex., les dérivés de prix);

Niveau 3 : Données d'entrée relatives à l'actif ou au passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables.

Les transferts entre les niveaux de la hiérarchie des justes valeurs sont réputés être effectués à l'ouverture de la période.

Le tableau ci-dessous présente la juste valeur des instruments financiers du Fonds au moyen de la hiérarchie des justes valeurs.

Classement des titres :

Placements à la juste valeur au 30 juin 2021				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	4 505 401	-	-	4 505 401
FPI	2 552 956	-	-	2 552 956
Total des actifs financiers	7 058 357	-	-	7 058 357

Placements à la juste valeur au 31 décembre 2020				
	Niveau 1 (\$)	Niveau 2 (\$)	Niveau 3 (\$)	Total (\$)
Actifs financiers				
Actions				
Actions ordinaires	3 832 156	-	-	3 832 156
FPI	2 532 639	-	-	2 532 639
Total des actifs financiers	6 364 795	-	-	6 364 795

Le Fonds ne détenait aucun titre classé dans le niveau 3 au 30 juin 2021 et au 31 décembre 2020. Il n'y a eu aucun transfert entre les niveaux 1 et 2 au cours des périodes closes les 30 juin 2021 et 2020.

La valeur des actions est basée sur les cours.

Risque de concentration

Le risque de concentration découle de la concentration des positions dans une même catégorie, qu'il s'agisse de l'emplacement géographique, du type de produits, du secteur ou du type de contrepartie. Le tableau suivant présente le risque de concentration du Fonds par pays et par secteur d'activité.

Harvest Banks & Buildings Income Fund

Régions :

Au	30 juin 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
Canada	73,0	74,2
États-Unis	25,1	23,9
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,9	1,9
Total	100,0	100,0

Segment de marché :

Au	30 juin 2021	31 décembre 2020
	% de l'actif net	% de l'actif net
Finance	62,6	59,1
Immobilier	35,5	39,0
Trésorerie et autres actifs et passifs	1,9	1,9
Total	100,0	100,0

7. IMPÔTS

Le Fonds est une fiducie de fonds commun de placement au sens de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada). Son année d'imposition prend fin le 15 décembre. La totalité du revenu net du Fonds aux fins fiscales et une part suffisante des gains en capital nets réalisés au cours d'une période doivent être distribués aux porteurs de parts de manière à ce que le Fonds n'ait aucun impôt à payer. Le Fonds ne comptabilise donc pas d'impôt sur le résultat. Étant donné que le Fonds ne comptabilise pas d'impôt sur le résultat, l'économie d'impôt liée aux pertes en capital et autres qu'en capital n'a pas été reflétée à titre d'actif d'impôt différé dans l'état de la situation financière. Les pertes en capital peuvent être reportées indéfiniment afin de réduire tout gain en capital réalisé futur. Les pertes autres qu'en capital peuvent être reportées prospectivement sur une période maximale de 20 ans et être déduites des revenus imposables futurs.

À la fin de la dernière année d'imposition, le Fonds n'avait aucune perte en capital ou autre qu'en capital pouvant être reportée aux fins fiscales.

Le Fonds pourrait être assujéti à des retenues d'impôt sur les revenus de placement et les gains en capital dans certains pays. Ces revenus et ces gains sont comptabilisés au montant brut, et les retenues d'impôt s'y rattachant sont présentées à titre de charges distinctes dans l'état du résultat global.

Comme le gestionnaire est un résident de l'Ontario, les frais payés par le Fonds comprennent généralement la TVH de 13 %. La TVH est calculée selon le lieu de résidence des porteurs de parts à une date donnée, et non en fonction du territoire dont relève le gestionnaire. Un remboursement du taux combiné est demandé au nom du Fonds à l'Agence du revenu du Canada, à terme échu, en utilisant le taux de TVH en vigueur dans chaque province, ou le taux de TPS dans le cas des provinces non participantes.

8. PAIEMENTS INDIRECTS

Les commissions de courtage versées à certains courtiers peuvent, au-delà du paiement des services de courtage pour les opérations sur titres, servir à la rémunération de services de recherche sur les placements fournis au gestionnaire. La rémunération des services de recherche incluse dans les commissions versées aux courtiers était nulle aux 30 juin 2021 et 2020.



Siège social

610 Chartwell Road, Suite 204,
Oakville (Ontario) L6J 4A5

Tél. : 416 649-4541

Sans frais : 866 998-8298

Télééc. : 416 649-4542

Courriel : info@harvestportfolios.com

MISE EN GARDE CONCERNANT LES DÉCLARATIONS PROSPECTIVES

Le présent document peut contenir des déclarations prospectives portant sur des événements, résultats, circonstances, performance ou attentes futurs prévus qui ne correspondent pas à des faits historiques, mais plutôt à nos opinions sur des événements futurs. De par leur nature, les déclarations prospectives nous demandent de formuler des hypothèses et comportent des incertitudes et des risques inhérents. Il existe un risque important que les prédictions et autres déclarations prospectives se révèlent inexactes. Nous avertissons les lecteurs du présent document de ne pas se fier indûment à nos déclarations prospectives, car un certain nombre de facteurs pourraient entraîner un écart important entre les résultats, conditions, actions ou événements réels futurs et les objectifs, attentes, estimations ou intentions exprimés contenus dans les déclarations prospectives. Il pourrait y avoir un écart important entre les résultats réels et les attentes de la direction, telles qu'elles sont formulées dans ces déclarations prospectives, pour diverses raisons, parmi lesquelles la conjoncture boursière et économique, les taux d'intérêt, l'évolution de la réglementation et de la législation, les effets de la concurrence dans les secteurs géographiques et commerciaux où le Fonds peut investir et les risques décrits en détail, de temps à autre, dans le prospectus simplifié ou dans la notice annuelle. Nous avertissons les lecteurs que la liste de facteurs qui précède n'est pas exhaustive et que, lorsqu'ils s'appuient sur des déclarations prospectives pour prendre des décisions concernant un placement dans le Fonds, les investisseurs et autres personnes doivent examiner attentivement ces facteurs, ainsi que les autres incertitudes et événements possibles, et tenir compte de l'incertitude inhérente aux déclarations prospectives. Étant donné l'incidence possible de ces facteurs, le Fonds ne s'engage pas et dénie expressément toute intention ou obligation de mettre à jour ou de réviser des déclarations prospectives, que ce soit par suite de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres circonstances, sauf si la loi applicable l'y oblige.